

DEFINITION OF A CONCESSION

A concession occurs when a local union accepts an employer's demand for a lesser wage. A concession also occurs when a local union accepts an employer's demand for a lesser contract provision than previously agreed, without at least receiving a like benefit, or provision of higher value or importance in return.

A two-tier contract provision offers a lesser condition of employment for certain employees than for others performing the same work, based solely on their date of hire. Two-tier provisions are always considered a concession, regardless of what may be negotiated in return.

:jt cope 491 | June 21, 2017

DÉFINITION D'UNE CONCESSION

Une concession a lieu lorsqu'une section locale accepte une demande de l'employeur de réduire les salaires. Une concession a lieu également lorsqu'une section locale accepte une demande de l'employeur qui constitue une clause de convention moins avantageuse que ce qui était déjà en place, sans obtenir en contrepartie à tout le moins une condition de travail similaire, ou une clause de plus grande valeur ou de plus grande importance.

Une disparité de traitement est une condition de travail moins avantageuse pour certains employés que pour d'autres qui font le même travail, fondée uniquement sur la date d'embauche. Les disparités de traitement sont toujours des concessions, malgré la contrepartie obtenue.

:jt sepb 491 | Le 21 juin 2017